



Déclaration liminaire de l'Unsa Éducation

CSA-A du jeudi 30 janvier 2025

Madame la Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Mesdames et messieurs les membres du CSA de l'académie de Bordeaux,

L'UNSA Education Bordeaux tient à rappeler dans cette instance son combat contre les idées issues de l'extrême droite et contre le nationalisme qui se propage dans le monde. De ce fait, **nous ne pouvons pas passer sous silence notre désapprobation de l'usage du terme «submersion migratoire» par le Premier ministre**, qui véhicule une vision erronée et stigmatisante de la situation migratoire en France. L'illustration concrète de la politique de ce gouvernement est l'interpellation d'une collégienne dans son établissement scolaire en Moselle, dans le cadre d'une procédure d'éloignement. **L'UNSA Education rappelle que nous défendrons le principe du droit à l'éducation pour tous** et nous vous demandons, Madame la Rectrice, de vous exprimer pour soutenir notre position.

En ce qui concerne le sujet principal de ce CSA-A, l'UNSA Education fait part de sa vive inquiétude face aux éléments figurant dans les documents présentés :

Comment être serein quand, avec 6 ministres en deux ans, tous les personnels de l'éducation baignent dans l'incertitude ?

Comment mener un dialogue apaisé dans les établissements autour des dotations horaires (DHG) quand le calendrier imposé par la valse des premiers ministres ne le permet pas ?

Comment se réjouir de la perte de 20 moyens dans le premier degré et de 47 moyens dans le second degré ?

Comment se satisfaire de l'accompagnement de l'école inclusive, aux regards des conditions de travail et de rémunération des AESH, personnels qui jouent un rôle essentiel dans nos établissements.

En revanche, nous pourrions saluer vos mesures **d'amélioration du remplacement**, de **l'accompagnement des élèves** de quatrième et de troisième et de la **création d'ULIS et d'UP2A** si elles ne devaient se faire en retirant des moyens par ailleurs. Selon vos services, ces mesures coûteront 60 emplois, ce qui correspond aux moyens rendus par la baisse démographique. **En conclusion, il y aura bien 47 emplois en moins, ce qui augmentera le nombre d'élèves dans les classes ! CQFD**

La baisse des moyens, le manque de transparence sur la répartition des ressources et les conditions de travail des personnels sont autant de sujets qui nous préoccupent. Quand nous observons qu'il faut puiser 20 ETP pour ne pas mettre en péril le remplacement, l'UNSA Education s'interroge sur le bon calibrage de la dotation en moyens de l'académie. **Comment parler de QVCT quand les difficultés de mise en œuvre des remplacements pour les enseignants, les personnels administratifs et les personnels de direction pèsent sur la charge de travail ?**

L'UNSA Education se félicite de l'abandon du Diplôme du Brevet obligatoire pour entrer en seconde et en particulier en lycée professionnel, mais dans ce cas et alors que les moyens sont comptés, **comment justifier la prolongation de l'expérimentation de la classe prépa-seconde ?**

Depuis la mise en place de la réforme du lycée, à chaque rentrée une évolution est conduite, et à chaque fois, un dénominateur commun, le manque de communication en amont pour mettre en place les dotations horaires et la communication avec les familles. Cette année, **beaucoup d'interrogations sur la mise en place des mathématiques dans le tronc commun et sur l'épreuve anticipée restent sans réponse.**

Nous profitons également de ce CSA-A pour rappeler certains points de vigilance :

- **Transparence sur les moyens** : Nous exigeons une transparence totale sur l'utilisation des ressources, notamment en ce qui concerne les décharges de direction, les dédoublements de classes et le remplacement pour le 1er degré. Pour le 2nd degré, l'Unsa Education demande que tous les départements adoptent un fléchage des moyens pour la répartition des dotations horaires des établissements.
- **Moyens alloués aux SEGPA** : Nous déplorons que la dotation horaire globale (DGH) allouée aux sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) soit insuffisante pour financer toutes les heures de découverte professionnelle. Cette situation est inacceptable et nous demandons que des moyens supplémentaires soient accordés aux SEGPA afin de garantir un enseignement de qualité à tous les élèves.
- **Concurrence des établissements privés**: Les moyens alloués sont fonction des effectifs dans les établissements. Nous dénonçons la concurrence des établissements privés sous contrat, notamment les Maisons Familiales Rurales (MFR) qui scolarisent des élèves en quatrième et troisième en pratiquant une alternance de 16 semaines en entreprise. La communication en amont des résultats d'affectation et des élèves ayant fait un vœu d'apprentissage doit cesser afin de ne pas faciliter le forcing des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) pour « débaucher » des candidats à nos lycées professionnels.

Enfin, **l'UNSA Éducation tient à rappeler son attachement au droit de grève** et nous dénonçons le discours tenu par le rectorat pour dissuader les AED de faire grève le 16 janvier 2025.

Et que dire des 6h de formation imposées aux professeur.e.s des écoles...L'Unsa Education, via ses syndicats, vous a adressé Mme la Rectrice des courriers pour exprimer son inquiétude et son opposition concernant la mise en place de 6 heures de formation obligatoire pour les professeurs des écoles, en application des nouveaux programmes de français et de mathématiques. Cette décision brutale, suscite déjà de vives réactions et craintes parmi les enseignants, les formateurs et les IEN. L'Unsa Education dénonce une mesure qui effacerait d'un revers de la main le travail accompli depuis la rentrée par les équipes de circonscription et les équipes d'écoles.

Pour conclure, **l'UNSA Éducation réaffirme qu'une politique éducative cohérente, respectueuse des personnels et des élèves, ne peut se baser sur des réformes précipitées et sans moyens.** Il est nécessaire de prendre du recul, de stabiliser notre système et de faire en sorte que les agents de l'Éducation nationale bénéficient des conditions de travail dignes et des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission.

S'atteler à ces défis majeurs est une urgence, d'autant plus que nous manquons cruellement de personnels. Il est nécessaire de s'atteler à ces choix, certes coûteux d'un point de vue budgétaire, dans un contexte de finances publiques que nous n'ignorons pas, mais indispensables pour répondre aux problématiques salariales, prendre en compte les enjeux de mixité et d'inclusion et *in fine* chercher des solutions aux défis posés. **Nous n'accepterons pas que nos collègues exercent dans des conditions qui continuent à se dégrader et dans un contexte où leur pouvoir d'achat continue à régresser.**

Je vous remercie de votre attention.

Les élu.es Unsa Education Bordeaux